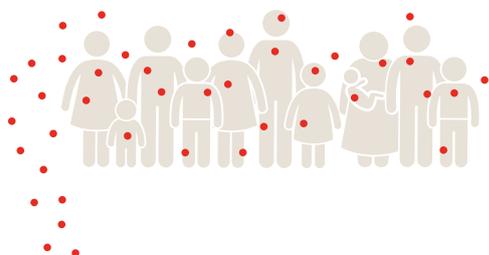


IMMUNITÉ COLLECTIVE

la lutte contre la rougeole est une responsabilité **COLLECTIVE**

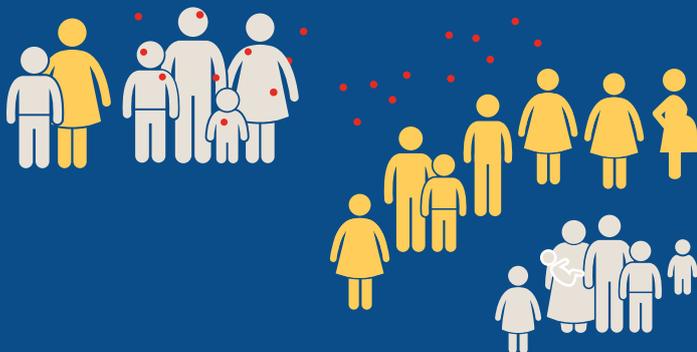
AVANT LA VACCINATION

La rougeole est la plus contagieuse des maladies affectant l'homme. Avant que les vaccins n'existent, il n'existait aucun moyen d'empêcher la maladie de se propager. À chaque fois qu'un groupe de population était exposé à ce virus, presque tous ceux qui n'avaient pas été infectés auparavant contractaient la maladie. Un grand nombre d'entre eux souffraient de graves complications, telles qu'une surdité permanente, et beaucoup mouraient.



CONSTRUIRE L'IMMUNITÉ

La rougeole se déplace vite. Plus il y a de sujets sensibles dans un groupe, plus le risque individuel que court chaque personne de contracter la maladie augmente. Au contraire, plus le nombre de personnes vaccinées est élevé, plus il devient difficile au virus de trouver quelqu'un à infecter.



UNE PROTECTION POUR TOUS

Grâce au vaccin antirougeoleux, le nombre de cas de rougeole a chuté de plus de 90 % depuis les années 1990 dans la Région européenne de l'OMS. Cependant, le virus continue de se propager partout où il peut trouver suffisamment de personnes à infecter. En interrompant la chaîne de l'infection, les enfants et les adultes vaccinés empêchent le virus d'atteindre des bébés trop jeunes pour être vaccinés, et des personnes ne pouvant l'être à cause de systèmes immunitaires affaiblis ou déficients. Il faut que la couverture vaccinale atteigne au moins 95 % pour que cette protection pour tous que constitue « l'immunité collective » soit réalisée.

✓
L'immunité collective protège les enfants vulnérables et les adultes qui ne peuvent être vaccinés.

**Contribuez à
#immunizeEurope !**

#Vaccineswork : ils vous protègent, vous et vos proches



Semaine européenne de la vaccination



Organisation mondiale de la Santé
BUREAU RÉGIONAL DE L'Europe